



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

# Situation européenne sur le phénomène du harcèlement à l'école

## Rapport Transnational



**Numéro du projet : 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR**  
**Promoteur du projet : Istituto Don Milani (IT)**  
**Période de référence : 1<sup>er</sup> Novembre 2010 – 31 Octobre 2012**



**Lifelong  
Learning  
Programme**

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

*Ce rapport présente la collecte et l'analyse des études de cas de tous les partenaires réalisées dans le cadre du projet « I Am Not Scared », financé par la Commission européenne dans le cadre du Programme d'Apprentissage Tout Au Long de la Vie (KA1 Coopération et Innovation politiques), dont l'objectif est d'identifier les meilleures stratégies européennes pour prévenir et combattre le phénomène de harcèlement. Chaque partenaire présente les informations concernant les groupes cibles qui ont été abordés, la stratégie de recrutement, l'évaluation de la stratégie de recrutement, ainsi que les résultats obtenus.*

**Pour une description détaillée des cas, veuillez consulter les rapports individuels par pays.**

*Dott.ssa Adriana Battaglia*



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

## Table des matières

UNE SITUATION COMMUNE DANS LES PAYS PARTENAIRES .....	4
1. Introduction .....	4
2. Participants .....	4
3. Stratégie de recrutement .....	4
4. Évaluation de la stratégie de recrutement.....	5
5. Résultats du recrutement .....	5
DESCRIPTION DES ÉTUDES DE CAS.....	6
1. Les faits de harcèlement.....	6
2. Participants .....	7
3. Réaction des parents .....	8
4. Réponse apportée par l'école .....	8
5. Contribution des conseillers externes .....	9
6. Contribution des décideurs.....	10
7. Conclusions et recommandations .....	11
RÉUNIONS VIRTUELLES ET DISCUSSION TRANSNATIONALE.....	15
1. Commentaires .....	15
CONCLUSIONS .....	22
BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES .....	28



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

## UNE SITUATION COMMUNE DANS LES PAYS PARTENAIRES

### 1. Introduction

La deuxième partie du Rapport sur la Situation Nationale concernant le phénomène du harcèlement dans chaque pays a pour objectif d'examiner et d'analyser les études de cas nationales afin de mettre en lumière les quelques principales similitudes et différences dans les points de vue des harceleurs, victimes, enseignants, directeurs d'école, décideurs et de toutes les autres personnes affectées d'une façon ou d'une autre par les situations d'agression et de violence à l'école. La discussion transnationale est l'une des meilleures caractéristiques du processus d'analyse des études de cas vu que tous les enseignants des pays participant au projet ont partagé leurs pratiques et fait des recommandations et suggestions à leurs collègues européens sur la façon de réagir dans une situation de violence, les instruments qui peuvent être utiles, les politiques et stratégies qui peuvent fonctionner, les principales formations pour les enseignants et le personnel scolaire pour qu'ils soient prêts à réagir au mieux dans une situation de harcèlement.

### 2. Participants

La stratégie de recrutement suit une approche à composants multiples : le groupe cible comprend des personnes aux besoins et problèmes similaires, qui courent le plus de risques dans la communauté scolaire (c'est-à-dire les élèves), qui ont besoin d'informations pour faire face aux problèmes (les enseignants et, surtout, les parents) et qui ont l'expérience et les ressources à disposition (experts, autorités publiques). Les partenaires ont donc non seulement impliqué les élèves et enseignants, mais aussi d'autres personnes engagées dans la prévention du harcèlement, comme les décideurs, parents et experts, car le manque de sensibilisation et d'attention nationale pour freiner le phénomène empêche la mise en place de programmes de prévention.

Les décideurs ont un rapport direct avec le phénomène du harcèlement scolaire puisqu'ils prennent des décisions, soutiennent les établissements scolaires avec des experts, rassemblent des informations et des données utiles sur le harcèlement scolaire, évaluent les mesures de soutien déjà mises en place, exploitent les nouvelles données dans le domaine et informent continuellement les acteurs sur le harcèlement scolaire.

En Grèce, par exemple, l'École d'Éducation Pédagogique et Technologique (ASPETE – Patras), le partenaire grec du projet « I Am Not Scared », s'est adressée à plusieurs écoles dans l'agglomération de Patras (Ouest de la Grèce). L'objectif était double : s'adresser à plusieurs types d'école et de zones socio-économiques diverses.

De l'examen approfondi des situations nationales, les partenaires ont conclu que les faits de harcèlement ont surtout lieu dans les écoles secondaires des petites régions rurales. En fait, les jeunes de ces écoles connaissent le harcèlement de façon directe ou indirecte au moins une fois par mois, non seulement à cause de caractéristiques personnelles, mais aussi de leur mode de vie. Ces écoles n'avaient jamais développé de plan de prévention du harcèlement, elles ne disposent donc pas de mesures de prévention.

### 3. Stratégie de recrutement

Elle comprend les points suivants :

- Plusieurs réunions en face à face pour présenter le projet et inviter les écoles, directeurs, enseignants, conseillers et autorités publiques à prendre part au projet.
- Invitation d'écoles à haut taux de harcèlement ou qui ont des stratégies pertinentes pour prévenir les faits de harcèlement. Elles ont aussi été choisies parce qu'elles s'intéressaient au sujet et souhaitaient s'impliquer dans le développement d'une Stratégie Européenne de Prévention du Harcèlement.
- Envoi des formulaires de sélection et de participation aux écoles et discussion avec les participants sur les critères de recrutement et responsabilités.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

#### **4. Évaluation de la stratégie de recrutement**

On peut faire des déductions conclusives entre les résultats du recrutement et ceux de l'activité dans laquelle les recrutés étaient impliqués. Les informations rassemblées ci-dessus seront présentées de façon analytique pour mettre en évidence les principales informations sur les causes du phénomène du harcèlement, ce qui a fonctionné ou non dans le comportement de tous les acteurs pour réduire l'impact des événements.

#### **5. Résultats du recrutement**

En Belgique comme ailleurs, les écoles hésitent à parler des situations de harcèlement qui ont lieu en leur sein de peur de ternir leur réputation.

En Grèce, une directrice ne voulait pas collaborer parce qu'elle croyait que son école serait exposée. Elle a fini par accepter quand on lui a garanti l'anonymat des participants.

De plus, certains enseignants n'ont pu composer une véritable étude de cas de harcèlement parce que, s'il y avait des indices de harcèlement, personne ne voulait en parler. Dans certains cas, les enseignants ont créé un scénario hypothétique dont le thème était basé sur un cas réel.



**Lifelong  
Learning  
Programme**

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

## DESCRIPTION DES ÉTUDES DE CAS

Cette section du Rapport sur la Situation Nationale reprend les dix « vraies » Études de Cas produites par des écoles européennes et mises en ligne sur le portail du projet. Chacune des écoles devait remettre le fait de harcèlement dans son contexte, par exemple harcèlement direct, indirect ou cyber-harcèlement, puis les causes de la situation.

On fit ensuite une description factuelle de chaque cas avec la réponse apportée par l'école (par les enseignants, le directeur, les parents etc.) et des informations détaillées sur l'impact du fait de harcèlement, par exemple l'effet sur l'apprentissage des participants, la motivation des élèves, l'environnement scolaire, le changement de politique, etc.

Quand les études de cas furent acceptées et les noms changés pour protéger l'identité des élèves et du personnel, les cas furent transmis à d'autres écoles pour avoir des commentaires du point de vue du harceleur, de la victime, d'autres élèves, des enseignants, du directeur, de parents d'élèves (pour dire comment ils se seraient sentis s'il s'était agi de leur enfant), des conseillers et des décideurs.

### 1. Les faits de harcèlement

La plupart des cas rapportés sont réels et correspondent à la définition communément admises : « violence physique, verbale ou psychologique répétée, commise par un harceleur (ou un groupe de harceleurs) sur une victime qui ne peut se défendre (position de faiblesse). Le harceleur agit dans l'intention de nuire ».

Le harcèlement peut prendre diverses formes : agressions verbales et psychologiques (moqueries – remarques désobligeantes ou rumeurs, insultes, vexations, menaces), physiques (gestes inappropriés), abus sexuel (toucher la poitrine, le sexe), dessins insultants, vol d'effets personnels, racket, SMS agressifs, cyber-harcèlement.

Les causes sont liées aux particularités de l'âge des élèves : ils répondent aux défis pour avoir l'air fort ; la puberté est une période où les jeunes veulent montrer leur supériorité sur les autres (pouvoir, autorité, répartie, courage de se défendre), mais aussi une période de fragilité extrême où l'on se laisse facilement influencer (groupe d'amis).

Les faits de harcèlement visent le plus souvent des personnes différentes – en apparence, attitude, caractère ou milieu socio-économique.

Par exemple, la société bulgare a connu dans son histoire des problèmes de discriminations diverses, des problèmes avec les gens qui sont différents, et il n'est pas surprenant que ces attitudes se rencontrent aussi à l'école. Les résultats montrent un haut degré d'intolérance dans la société à l'égard des homosexuels et séropositifs ; la discrimination la plus importante entre groupes dans la société semble se baser sur l'ethnie, et en particulier à l'encontre des Roms.

En Grèce, les différences ethniques ou culturelles sont souvent la cause d'incidents, résultats de l'intolérance de la communauté envers les immigrants. Cette attitude est beaucoup plus courante dans les petites villes et villages et se reflète souvent à l'école. D'autre part, les filles semblent surtout impliquées dans des types indirects de harcèlement, comme les moqueries, menaces, humiliations et remarques désobligeantes. Les deux études de cas de cyber-harcèlement impliquaient aussi des filles et les faits étaient très graves, puisque l'un a provoqué l'abandon de l'école de la victime et l'autre une tentative de suicide. Il est évident que les filles peuvent être très dures dans leurs courriers électroniques et causer d'intenses pressions psychologiques.

Un point commun à toutes les études de cas concerne la méthode de harcèlement employée ; il s'agit surtout de violence psychologique. Les harceleurs s'en servent pour contrôler et soumettre d'autres personnes par la peur, l'humiliation, l'intimidation, la culpabilité, la contrainte, la manipulation. La violence psychologique désigne toute forme de violence de nature plus psychologique que physique. Cela va des attaques verbales et critiques répétées à des tactiques plus subtiles, comme la désapprobation constante.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

La violence psychologique se caractérise par une attaque systématique de la confiance de la victime, de son estime de soi, sa confiance en ses propres perceptions et son autonomie. La victime finit par perdre tout sens de soi et toute valeur personnelle. Les manifestations d'agressivité sont avant tout dues à un désir de se sentir important et de dominer ses camarades.

Des études de cas lituaniennes il ressort que garçons et filles utilisent surtout le harcèlement verbal : les formes les plus courantes chez les filles sont la rumeur et la violence psychologique, et chez les garçons les moqueries et insultes. En outre, l'adolescence est une période problématique de transition et de développement physique et psychologique où l'on peut facilement être impliqué dans des comportements à risque, comme le harcèlement.

Les études de cas montrent qu'en Lituanie le cyber-harcèlement se fait moins en ligne que par la diffusion d'insultes ou de rumeurs par téléphone portable.

Dans certains cas le harcèlement semble lié à une famille difficile ou à un contexte relationnel : antécédents de délinquance juvénile, personne qui a souffert de harcèlement, honneur familial à défendre.

Le niveau éducatif le plus concerné est le deuxième degré (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire, de 14 à 16 ans).

Le lieu et la disposition de la classe (bâtiment séparé, hors de vue, petite classe, mauvaise isolation sonore...) peuvent constituer des facteurs aggravants. Ils favorisent l'apparition des faits ou les amplifient.

Outre l'influence des pairs, les familles jouent aussi un rôle important dans le développement personnel en favorisant un certain type de comportement qui forme l'enfant au cours de sa croissance.

Enfin, une collaboration entre l'école et la famille peut permettre de prévenir ce type de conflit.

## 2. Participants

### Les harceleurs

Leurs motivations sont diverses : besoin de dominer, sentiment de supériorité, besoin d'être le leader dans un groupe (harceler ou être harcelé – être du « bon côté » – être le plus fort et non le plus faible), jalousie, défense de l'honneur familial, reproduction de comportements vus sur internet, jeu, bonne blague, désir de former un cercle fermé.

Le plus souvent, ils montrent peu ou pas de remords. Ils ne semblent pas éprouver d'empathie pour la victime.

Ils ne semblent pas toujours conscients de la gravité de leurs actes (terme non défini par l'école, sans doute à plusieurs sens) et ne comprennent donc pas la sanction et la trouvent injuste.

### Les témoins

Les élèves regardent ce qui se passe sans faire grand-chose pour la victime. Même s'il y a des témoins directs ceux-ci prétendent n'avoir rien vu et ne veulent pas être révélés. D'après certains d'entre eux, ils n'ont rien fait pour aider la victime pour ne pas subir le même sort, par peur de représailles. Ils se sentent impuissants face au harceleur.

### Les victimes

Dans certains cas, les victimes nient les faits, les minimisent par peur de représailles, ce qui complique l'identification du fait de harcèlement. La victime se renferme, manque de motivation et d'estime d'elle-même, elle est découragée par l'école et a peur d'y participer. L'absentéisme, les plaintes liées à la santé comme des maux d'estomac, l'anxiété sont fréquents, avec enfin un déclin des résultats scolaires. Elles



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

essayent de s'isoler et ne comprennent pas pourquoi ça leur arrive, ce qui provoque un sentiment de solitude.

Elles ne parlent généralement pas du problème, ne le font qu'après un certain temps, quand leur estime de soi est gravement touchée, et ne le font que parce qu'elles ne parviennent plus à cacher les conséquences. Les victimes en parlent souvent à leurs amis les plus proches, rarement à leurs parents ou professeurs.

Dans d'autres cas, les victimes expriment directement leur mal-être (le plus souvent à leurs parents) ou en adoptant un comportement inapproprié (nervosité extrême, destruction de travaux, brosser les cours).

Dans quelques cas, les victimes favorisent le harcèlement par leur conduite maladroite (refus d'être écartée d'un groupe, jouer les redresseurs de torts).

Certaines victimes acceptent un suivi psycho-médical, d'autres le refusent ou le suivent hors de l'école.

Certaines victimes ne reviennent jamais à l'école, mais la plupart d'entre elles restent à l'école.

### 3. Réaction des parents

#### Les parents des harceleurs

Certains parents prennent parti pour leur enfant, n'admettent pas la gravité de l'acte, rejettent la faute sur la victime, mettent la pression sur ses parents, rejettent la sanction mais maintiennent leur enfant à l'école.

Certains font confiance en l'école, acceptent voire approuvent la sanction.

Dans de rares cas, les parents prennent simplement note de la sanction (dépassés par le comportement de leur enfant ou parce que celui-ci est majeur).

Les parents des harceleurs essayent souvent de réduire l'importance de l'incident et de justifier leurs enfants, parfois en rejetant la faute sur l'école ou sur les parents de la victime. Ils ont du mal à accepter que leur enfant ait harcelé un camarade et acceptent donc souvent son point de vue que « c'était pour rire ».

#### Les parents des victimes

Dès que leur enfant les informe des faits, ils avertissent l'école et y portent plainte.

Ils attendent la réaction de l'école et les sanctions.

Dans certains cas, ils se disent satisfaits des sanctions.

Selon la gravité des faits ou leur état d'esprit, ils vont en justice. Cela peut parfois être suggéré par l'école.

Ils tentent rarement d'arranger les choses en contactant le harceleur et sa famille (ce qui peut être contre-productif).

D'autre part, les parents sont souvent critiques à l'égard de la façon dont l'école gère la situation, mais dans la grande majorité des études de cas, ils n'avaient eux-mêmes rien remarqué jusqu'à ce que leur enfant soit visiblement blessé. Dans certains cas, leur enfant s'était plaint mais ils croyaient que ce n'était que temporaire et ne pensaient pas qu'il était dans une mauvaise situation psychologique.

Il ressort des études de cas qu'en général les parents ne communiquent ou ne collaborent pas suffisamment avec l'école, un fait qui ne peut que compliquer le règlement du problème. L'absence des parents de la vie scolaire est encore plus importante quand il s'agit de parents divorcés, fait de plus en plus courant.

### 4. Réponse apportée par l'école



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

Dans la plupart des écoles secondaires il n'y a pas de poste permanent de psychologue ou d'assistant social ; les enseignants sont donc censés tenir ce rôle.

La solution est confiée à l'équipe éducative (au sens large) selon un processus spécifique.

À en juger par les études de cas, on voit que les sanctions consistent surtout en exclusion des cours (de trois à cinq jours) voire de l'établissement scolaire. Dans certains cas, ce traitement s'accompagne d'activités extrascolaires. Dans d'autres, on a privilégié une discussion entre les enseignants, les élèves et leurs parents, accompagnée d'une réprimande au harceleur.

Dans tous les cas, les parents ont été informés des faits et la victime soutenue. Les harceleurs pas toujours.

Les sanctions imposées sont disciplinaires (contrat de discipline, suspension, exclusion) ou éducative (sensibilisation à la gravité des faits, rappel des valeurs...). La plupart des écoles associent les deux types de sanction.

En général, les sanctions s'accompagnent de mesures organisationnelles, matérielles ou autres : rappel ou recopie du règlement, rappel des risques de l'internet, arrangements pour la sécurité (changement de classe, définition de zones interdites, installation de volets), dispositifs de surveillance renforcés (élèves séparés, attention requise des enseignants, surveillance des espaces publics entre deux cours).

Une école de Belgique a mis en place un dispositif spécifique, « école citoyenne » impliquant les élèves dans la résolution des problèmes de harcèlement.

La procédure habituelle est la suivante :

D'abord les enseignants agissent pour clarifier immédiatement la situation. On interroge les élèves pour connaître la vérité. S'ensuit un travail psychologique et de conseil avec toute la classe, séparément avec les harceleurs et les victimes. Certains doivent surmonter leur agressivité pour comprendre qu'ils ne peuvent humilier les élèves plus faibles, et les autres doivent surmonter leur peur et faire preuve de courage et de confiance en soi. L'étape suivante est une discussion avec les parents, qui sont les principales autorités dans la formation de la personnalité des jeunes. Il faudrait les encourager à participer correctement dans la résolution du problème et à ne pas envenimer les choses. Vient ensuite le rapport du directeur pour imposer une sanction aux auteurs et initiateurs de la situation problématique. En général, c'est le conseil pédagogique qui applique les sanctions. La direction et les psychologues de l'école parlent avec le professeur tuteur et les autres professeurs de la classe où les faits de harcèlement ont eu lieu. Les enseignants parlent souvent à leurs collègues de ce qui s'est passé dans leur classe.

Les directeurs répondent souvent de la même façon aux faits de harcèlement. Ils mènent des discussions avec les tuteurs, les élèves impliqués (harceleurs et victimes) et leurs parents. Ils initient généralement un conseil pédagogique qui examinera le cas plus en profondeur et décidera d'une sanction si on le juge approprié.

Il faut noter que dans tous les cas britanniques, du personnel formé s'est chargé de la situation. Il est évident que les enseignants britanniques ont toujours un rôle de conseiller et sont prêts à aider et soutenir les élèves en dehors du cadre éducatif. La plupart des écoles britanniques ont un conseil des élèves qui représente les élèves et a accès aux prises de décision concernant la vie étudiante.

Les directeurs britanniques aiment être informés mais ont tendance à ne pas s'impliquer activement dans les questions quotidiennes de l'école si elles ne sont pas particulièrement graves. Les directeurs peuvent compter sur le soutien des membres du personnel qui sont tout à fait capables de traiter des situations de harcèlement.

## 5. Contribution des conseillers externes



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

Les experts misent sur les thérapies individuelles et de groupe pour travailler sur le problème des harceleurs et des victimes – pour encourager le respect et l'acceptation de soi, de ses forces et de ses sphères de développement. Les conseillers pédagogiques essayent généralement d'inciter les personnes impliquées dans des faits de harcèlement à être optimistes – à voir les opportunités et non les limites. Les conversations se concentrent sur l'élaboration d'un comportement tolérant envers ceux dits « différents ». Les experts ont aidé et conseillé les harceleurs pour mieux se comporter, réduire leur agressivité et chercher des solutions à leur comportement.

En Belgique il existe plusieurs types de services pour résoudre le problème du harcèlement (activés par la victime ou par l'école) : il s'agit le plus souvent de services du Ministère de l'Enseignement : Centres Psycho-Médico-Sociaux, Services de Médiation Scolaire, plannings familiaux, associations d'aide à la jeunesse.

Les interventions sont multiples :

- Assistance à la direction de l'équipe pédagogique (conseils pour la résolution de problèmes, suggestions de mesures supplémentaires, informations sur le phénomène du harcèlement et établissement d'un système de prévention).
- Résoudre le problème à la demande de l'école, dépassée par les événements. Dans l'un des cas, les conseillers externes ont pris le relais. Ils ont mené un travail de médiation entre et avec les familles, ont trouvé des solutions appropriées.
- Suivi du groupe-classe (rappel des règles et valeurs de l'école),
- Suivi du/des harceleur(s) : sensibilisation à la gravité des faits commis, réparation...
- Soutien psychologique à la victime et à sa famille,
- Médiation entre les élèves ou séances d'information dans les classes (estime de soi, respect des autres).

Les psychologues sont sollicités pour discuter avec les élèves dès que ce type d'incident survient. Leur méthode spécifique et leur ouverture permettent de résoudre les conflits et de réconcilier toutes les parties.

Il est très important que les élèves participent à la séance d'aide accompagnés d'un parent. Le conseiller scolaire tente de déterminer les raisons qui ont poussé les élèves à agir ainsi, s'il y a eu des violences familiales (physiques, verbales, psychologiques, etc.), si les parents assistent, guident et corrigent leur enfant dans ses activités scolaires, non seulement en termes de résultats, mais aussi de comportement à l'école et en dehors. Il est important de savoir si les parents supervisent leurs enfants et si ce comportement déviant est dû à un environnement négatif.

En Belgique les écoles font régulièrement appel à des conseillers externes (le plus souvent au Centre Psycho-Médico-Social – CPMS), voire à la police selon la gravité des faits.

Même si les experts britanniques sont souvent élogieux à propos de la façon dont les écoles ont réglé le problème, ils trouvent que les écoles efficaces rappellent toujours aux élèves qu'ils ont le choix, ce qui les habilite à prendre leurs responsabilités quant à leur comportement. Beaucoup d'écoles dans les études de cas parlent d'assemblées scolaires et de cours d'éducation personnelle et sociale (PSE) pour faire passer le message. Les experts ont cité un éventail bien plus large de stratégies.

## 6. Contribution des décideurs

Les décideurs considèrent que l'administration scolaire devrait répondre correctement et promptement aux faits de harcèlement. Mais comme ce n'est pas toujours possible, les directeurs devraient contacter les autorités en charge pour répondre au mieux à ces faits.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

En Bulgarie il est intéressant de noter que les décideurs encouragent la direction à punir aussi les enseignants responsables par leur réaction inadaptée au comportement agressif des harceleurs. Vu que peu d'écoles en Bulgarie disposent d'un conseiller pédagogique, on peut dire que s'il y en avait à temps plein dans les écoles (vu le nombre croissant de violences), les enseignants seraient mieux qualifiés et pourraient reconnaître les différents types de comportements agressifs par l'acquisition d'aptitudes de base pour gérer ce type de situation dès le début, en évitant l'escalade dans le temps et dans les actions.

Au Royaume-Uni, la méthode ultime et sans doute la plus efficace contre le harcèlement scolaire est illustré par le système de conseil présent dans chaque étude de cas. Bien que les écoles britanniques se recentrent sur l'enseignement et l'apprentissage, elles gardent une tradition de conseils et ont toujours du personnel responsable du bien-être dans la plupart des établissements. Le travail des enseignants et des conseillers a sans doute le plus grand impact sur la baisse du harcèlement dans les statistiques.

## 7. Conclusions et recommandations

Le harcèlement affecte les valeurs des élèves, créant un climat qui favorise la démotivation, le manque d'estime de soi, la peur de parler en classe et qui affecte les résultats ; bref, le climat est désagréable. Les pairs semblent apprendre la loi du plus fort, même si elle est injuste. Sanctionner la conduite transmettra des idées opposées, telles que l'acceptation des différences comme valeur enrichissante. Les enseignants se consacreront au problème du harcèlement et au développement de leurs classes. Certains élèves croient que ce problème n'affecte pas l'enseignement et l'apprentissage. Pour d'autres, il affecte avant tout la victime, ses résultats. Les témoins ne peuvent s'exprimer librement de peur de devenir victimes. Cela crée des modèles agressifs qui affectent l'apprentissage dans les compétences sociales de tous les élèves.

Il semble important que tout le personnel (pas seulement éducatif mais aussi administratif et technique) soit sensibilisé au problème et à son pouvoir d'action dans le domaine.

Il sera important de travailler avec toute la classe quand les faits ont eu lieu dans un groupe-classe : rappel des règles, du cadre, des valeurs (droit de tous au bien-être et à la sécurité) ; mais aussi d'écouter les élèves, leurs attentes et suggestions (surtout concernant le règlement ; ils pourraient participer à sa création).

L'équipe belge ajoute que c'est le sens du projet « école citoyenne » (suggéré par le MIEC - Mouvement des Institutions et Écoles Citoyennes) testé avec succès par une des écoles participantes, et l'un des systèmes de « médiation par les pairs », notamment suggérés par l'Université de Paix.

Il paraît important de pouvoir se référer à des spécialistes, d'appeler des acteurs externes : centres psycho-médico-sociaux, services de médiation scolaire, équipes mobiles, service d'aide à la jeunesse, services d'accrochage scolaire, services de santé mentale, plannings familiaux, police... Ces acteurs pourraient, notamment, organiser des activités sur les relations entre garçons et filles (pour déconstruire le rapport de force et le phénomène de discrimination), la communication non-violente ou les relations interculturelles.

Les conseillers italiens impliqués disent que la sanction n'est qu'une partie de la réponse. La sanction seule ne suffit pas si elle n'est pas comprise ! Le harceleur pourrait recommencer ailleurs, surtout s'il ne comprend pas la gravité de ses actes.

Il est donc fondamental que le harceleur comprenne en quoi son comportement est inapproprié et qu'il trouve des alternatives.

Grands principes d'une reconstruction : impliquer les deux protagonistes dans l'expression et la compréhension de ce qui s'est passé et trouver des solutions ; insister sur le comportement et non sur la personne ; considérer l'élève comme une personne pouvant agir positivement, capable de changer, de désapprendre le harcèlement ; le guider dans une approche responsable et réparatrice.

Il faut renforcer le dialogue et la coopération entre l'école et les parents, qui ont de fortes attentes (pas de confiance absolue en l'école), et éviter l'emballement (action en justice, tentative contre-productive de régler les choses entre parents, retrait de l'enfant de l'école).



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

Les élèves impliqués devraient être assistés et conseillés par un expert pour pouvoir analyser les causes de leur comportement et les conséquences de leurs actions et ainsi mieux se comprendre, comprendre la nécessité de coexister et accepter les nouvelles conditions sociales qui leur sont imposées, pour non seulement corriger leur comportement mais aussi s'intégrer plus facilement à la réalité de la société actuelle. Il est impératif que les écoles proposent une politique éducative qui vise à réduire le racisme et créer un climat de coopération en encourageant une attitude positive à l'égard des différences sociales et culturelles chez les élèves. Il est aussi nécessaire que le conseiller scolaire ait des entretiens individuels avec le harceleur et la victime. On devrait si nécessaire leur conseiller de voir un psychologue scolaire. Un autre point à accentuer est la sécurité inadéquate de nos écoles ; s'il y a des gardes de sécurité, ils sont peu nombreux et mal formés pour identifier les premiers effets du harcèlement et de la violence entre élèves. Il faut aussi de meilleures réponses organisationnelles et structurelles (locaux, surveillance, règlement ...) si l'école veut affronter efficacement et durablement les faits de harcèlement scolaire.

Même si dans certains cas la gestion du directeur a été saluée par les décideurs, dans beaucoup d'autres ceux-ci ont trouvé l'intervention des enseignants et de la communauté scolaire incomplète et inefficace et ont souligné le manque d'information et de formation pour les enseignants, parents et élèves sur les questions liées aux difficultés d'apprentissage, à l'acceptation des différences et à la façon d'aborder le harcèlement.

### Ce qui a ou non fonctionné

Il ne fait aucun doute que quand un fait de harcèlement survient, il bouleverse la communauté scolaire de multiples façons. La vie scolaire a été perturbée par des comportements violents d'élèves, ce qui est source d'inquiétude pour les enseignants. Par conséquent, le respect des droits des enfants devient un sujet de discussion dans les classes, en particulier dans celles où le phénomène est plus intense. Les sanctions deviennent plus fréquentes et sévères et améliorent l'adhésion au règlement. La surveillance pendant les pauses se fait plus intensive et l'attitude des enseignants plus stricte. Dans des cours tels que « Sociologie » et « Politique et Loi », on consacre des heures didactiques au sujet de l'égalité des droits et la violence. Il est encourageant que, quand on leur demande, les élèves acceptent de prendre des initiatives pour résoudre ces problèmes dans leur école, pour améliorer la communication et la coopération entre condisciples. C'est l'effet le plus important des événements déplaisants décrits. Les aînés en particulier ont décidé d'être plus actifs dans la vie sociale de l'école et de prendre des initiatives pour l'école. Grâce au rôle qu'on leur a attribué, ils ont gagné en maturité et en responsabilité quant à leur école.

D'autre part, l'analyse des études de cas fait ressortir le manque de personnel formé dans les écoles pour faire face efficacement à ce type de situation. Dans les rares cas où des séances ont été menées par un psychologue-conseiller avec les deux élèves, le retour a été très utile. La présence permanente d'un conseiller ou d'un expert sur ces questions, et l'organisation de séminaires sur le harcèlement scolaire et les façons de l'affronter, ce qui fut fait dans certaines écoles, ont contribué efficacement à la restauration du bon fonctionnement de l'école.

Mais, comme on l'a déjà dit, certains cas étaient très graves, menant la victime à l'abandon scolaire voire à une tentative de suicide. Cela signifie que des étapes ont été omises et des erreurs commises. Il vaut mieux être prévoyant pour ne pas en arriver à des solutions extrêmes. Il serait préférable de mieux adhérer au règlement scolaire, comme l'interdiction d'utiliser un téléphone portable à l'école, ce qui pourrait permettre d'affronter le cyber-harcèlement. En outre, comme mentionné plus haut, la sécurité est inadéquate dans les écoles. De plus, les enseignants ne peuvent s'occuper de tout dans l'école, surtout s'ils n'ont pas été formés pour ce type de situation. Le manque de formation d'une part ne leur permet pas d'agir efficacement. D'autre part, les faits de harcèlement sont si insidieux qu'ils sont difficiles à détecter et donc à gérer efficacement dans des classes surpeuplées. En Grèce il existe des institutions pour venir en aide aux professeurs et directeurs qui en ont besoin, mais il ressort de l'analyse que ces agences sont mal connues de la communauté scolaire.

Il est évident cependant que le phénomène ne peut être combattu que si les gens agissent en réseau collaboratif, et non en solitaire. Les parents ont une grande part de responsabilité, non seulement par leur



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

manque d'attention aux signes, mais aussi par leur manque de coopération avec l'école. Il devrait y avoir un retour constant entre parents et enseignants pour détecter tout changement dans le comportement de l'enfant et maîtriser la situation au plus tôt. Il est aussi important que le directeur, les enseignants et les parents s'accordent sur la façon de traiter la situation. Dans de nombreux cas, les parents n'acceptent pas que leur enfant ait pu mal se comporter et le défendent, même s'il a blessé physiquement ou psychologiquement un autre élève. Le harceleur reçoit alors des messages contradictoires et ne peut corriger son attitude. De plus, un désaccord entre directeur et personnel éducatif sur les mesures à prendre s'est avéré nuisible et devrait être évité, ou du moins ne pas être révélé aux élèves.

Dans la majorité des études de cas, la situation a été maîtrisée au moyen de méthodes traditionnelles de sanction, telles que l'exclusion des cours pour quelques jours voire de l'école. Cela peut mener à l'abandon scolaire. Dans ces cas, l'approche est unilatérale, ne prête pas l'attention nécessaire à toutes les parties. Le harceleur est aussi un élève qui a besoin d'aide, d'autant plus s'il vient d'un environnement familial négatif, propice aux comportements violents. Il est évident que les sanctions traditionnelles sont inefficaces et qu'au lieu d'une « action de police » il faudrait s'efforcer de mettre en place des programmes pour renforcer les attitudes et caractéristiques positives des élèves. Ils sont prêts à participer à des activités extrascolaires et à jouer un rôle actif dans la vie scolaire. C'est une opportunité d'améliorer leurs capacités de coopération et de communication par le travail d'équipe.

Certaines études de cas indiquent une réaction de la victime à contre-courant. En général les victimes rechignent à faire part de leur expérience, surtout avec les adultes, et refusent toute aide. On voit qu'elles essaient de parler à leurs parents, professeurs ou conseillers parce qu'elles veulent examiner la situation, comprendre la raison et trouver une solution. Malheureusement, beaucoup n'ont pas trouvé de bonne solution ou n'ont pas voulu changer leur mode de vie et leur comportement si la cause du harcèlement était de leur responsabilité et ils ont changé d'école.

Enfin, de ces études de cas, on déduit que toutes les victimes ont quelque chose en commun : toutes ont été dévastées par l'expérience, par le fait d'être incomprises et mésestimées par leurs condisciples ; elles en ont bavé, ont été blessées et bouleversées.

#### Diverses initiatives visaient à résoudre et prévenir le harcèlement :

- **Les élèves** à l'origine des incidents ont été **convoqués dans le bureau du directeur avec leurs parents**, où on les a invités à parler librement des raisons qui les ont poussés à agir ainsi, à donner leur point de vue, enfin, à trouver un moyen de se réconcilier, de régler les choses à l'amiable.
- L'administration a convoqué un **conseil d'urgence des professeurs** où l'on a discuté de l'incident et où les élèves ont analysé les faits et les mesures à prendre pour éviter que cela ne se répète.
- **Des séances de conseil** (en groupe et individuelle, avec ou sans les parents) pour comprendre le comportement des élèves et pourquoi ils se sont retrouvés impliqués dans des situations violentes, améliorer l'image que les acteurs ont d'eux-mêmes, prévenir les effets néfastes, améliorer l'autonomie et le contrôle de soi.
- **Procédures de sécurité à l'école** (entrée toujours fermée, accès autorisé par des gardes de sécurité, cartes d'identification pour les élèves, caméras de surveillance, etc.).
- **Développer une politique à l'échelle scolaire :**
  - o Sensibiliser les enseignants et les élèves
  - o Créer un cadre pour répondre au harcèlement
  - o Développer des règles de classes contre le harcèlement
  - o Développer des projets de pédagogie coopérative qui encouragent le travail en équipe et réduisent l'isolement social



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

- Créer des activités ou devoirs pour apprendre la résolution de problèmes ou de conflit
- Participer à des jeux de rôle ou autres activités pour aider les élèves à comprendre les effets et conséquences d'un comportement violent



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

## RÉUNIONS VIRTUELLES ET DISCUSSION TRANSNATIONALE

Après le développement des études de cas par chaque professeur, trois réunions virtuelles se sont tenues (le 26 mars, le 23 avril et le 7 mai) avec la participation de l'équipe du projet et certains des enseignants de chaque pays participant. L'objectif était que chaque pays présente ses études de cas et qu'on en discute.

La discussion transnationale des études de cas a eu lieu de deux façons : d'une part les cas étaient commentés par les enseignants d'autres pays, d'autre part, ceux-ci ont fait part de leurs opinions au cours de la réunion virtuelle du projet consacrée à la discussion des études de cas.

Tous les partenaires et enseignants se sont présentés et ont brièvement expliqué leur rôle dans le projet (au cours de ces réunions, chaque pays partenaire faisait participer des membres de l'équipe du projet et des enseignants qui avaient participé à l'élaboration des études de cas et ont fait des remarques ou suggestions sur les situations de harcèlement scolaire collectées).

Chaque partenaire a commencé par une brève présentation de chaque étude de cas et insisté sur les commentaires reçus. La présentation était suivie de quelques statistiques sur le nombre de commentaires reçus pour les études de cas nationales et les commentaires faits par les enseignants sur les autres cas.

Tous les partenaires ont aimé participer au projet et pouvoir s'attaquer à ce problème très grave. Ils ont parlé de l'importance de discuter des commentaires des enseignants et de partager des expériences et des idées. Les partenaires étaient enthousiastes, et les enseignants étaient de plus en plus impliqués et sensibilisés, partageaient des choses avec leurs collègues. On a pu trouver des similitudes dans les études de cas et commentaires des différents pays et remarquer que les systèmes éducatifs apportent des solutions différentes à des problèmes semblables.

Certains partenaires étaient contents d'avoir eu l'opportunité de travailler sur ce type de projet pouvant amener des changements dans le monde de l'éducation et sur l'impact du harcèlement au niveau international.

### 1. Commentaires

Beaucoup d'études de cas concernent le cyber-harcèlement, mais nous savons que la responsabilité de l'école dans ces cas est sujette à débat car le cyber-harcèlement se produit en dehors de l'école.

Quand un enseignant grec a soulevé la question, le représentant britannique a considéré que les écoles étaient en effet responsables lors des cas de cyber-harcèlement, que l'incident ait lieu ou non au sein de l'établissement. On recommande donc fortement aux responsables scolaires d'introduire des stratégies de prévention et d'éducation dans des plans de sécurité à l'école pour affronter le cyber-harcèlement et autres risques en ligne et que le programme des activités implique le personnel, les forces de l'ordre, les organisations de la communauté, les parents et les élèves. Cela peut se faire par un amendement à la législation sur la sécurité à l'école.

Pour certains pays, la crise financière affecte toutes les structures sociales. Le chômage, la baisse des salaires, la pauvreté, entre autres ont créé un mélange explosif dans la société qui n'épargne pas les élèves.

Un autre élément : la plupart des harceleurs viennent de familles à problèmes, ont des parents divorcés, ... ce qui souligne l'importance de la communication entre les familles et l'école.

L'absence d'un conseiller dans chaque école est un problème qui affecte le harcèlement scolaire.

Dans les écoles grecques et italiennes, il n'y a pas de poste permanent de conseiller, contrairement à ce qui se fait dans les autres pays participant au projet. Le conseiller a un rôle essentiel dans la prévention et – si elle n'est pas possible – la confrontation rapide avec l'incident de harcèlement. En Grèce et en Italie, c'est donc souvent le directeur ou les enseignants qui gèrent une situation difficile, ce qui peut aggraver le problème. Un expert dans le domaine du harcèlement scolaire peut agir proactivement en coopération avec les personnes impliquées pour aider les élèves à mieux se comporter.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

Une autre question discutée au cours de la réunion virtuelle concernait les différences ethniques et culturelles comme facteurs possible de l'augmentation des incidents de harcèlement dans les écoles grecques ces dernières années. Un représentant a estimé que dans des cas si graves, l'intervention de la police puis de la justice est nécessaire car l'impunité des harceleurs peut produire d'autres violences, et aussi que l'absence de politique contre le harcèlement laisse la porte ouverte aux actes illégaux.

Thèmes possible à prendre en considération :

- relation avec l'enfant dans la famille et à l'école :
  - o parent trop protecteur ;
  - o parent passif ;
  - o attachement sélectif à l'enfant ;
  - o relations dans la famille avec un parent ;
  - o enfant négligé ;
  - o besoin d'aide ;
  - o modèle parental ;
  - o intervention du psychiatre de la famille et de l'école – domaine d'expertise ;
  - o optimisation des relations entre l'enseignant et l'élève ;
- communication avec l'enfant :
  - o destruction des barrières à la communication ;
  - o communication assurée ;
  - o retour positif ;
  - o écoute active / être attentif ;
- faire confiance :
  - o développer les capacités de prise de décision ;
  - o barrières dans la prise de décision ;
  - o ne pas se connaître, ses propres insécurités ;
  - o ne pas accepter les conséquences négatives de ses décisions ;
- étapes dans la prise de décision :
  - o hypothèses claires ;
  - o expression des possibilités existantes ;
  - o liste des avantages et inconvénients ;
  - o parler du passé ;
  - o se projeter dans le futur (si possible) ;
  - o choisir une option appropriée ;
  - o accepter une option avec toutes ses conséquences ;
- une image claire de soi – le rôle des parents :



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

- o image physique, psychologique et sociale ;
- o le soi social ;
- o observation de sa propre personnalité ;
- o se regarder en relation avec les autres (parents, amis, collègues) ;
- o connaissance de soi par des tests psychologiques (personnalité, tempérament, intérêts professionnels, valeurs individuelles, intelligence-capacités cognitives, mémoire, imagination) ;
- o collaboration avec un conseiller ;
- o assistance psychopédagogique ;
- o rôle du conseiller/psychiatre de la famille ;
- connaître les traits de personnalité du préadolescent et de l'adolescent :
  - o besoin d'indépendance, rejet des mentalités, préjugés sur les adultes ;
  - o besoin d'affection ;
  - o besoin d'être accepté dans un groupe de pairs ;
  - o révolte contre les adultes ;
  - o différences intuitives entre les sexes ;
  - o développement d'une estime de soi/imaginée ;
  - o formation d'un style individuel d'apprentissage ;
  - o organisation de ses études ;
  - o grandes tentations : tabac, alcool, drogues, etc. ;
- résolution des conflits avec l'enfant – éducation par des méthodes non-violentes :
  - o principales causes de conflits ;
  - o conditions qui favorisent l'apparition de conflits entre parents et enfants ;
  - o façons de parler du conflit ;
  - o comment résoudre les conflits ;
  - o rôles complémentaires de l'école et du psychiatre de la famille ;
  - o droits des enfants – les respecter au sein de la famille.
- Les enseignants doivent être bien formés pour pouvoir faire face aux situations difficiles.
- La formation la plus utile pour les enseignants se baserait sur les expériences de collègues dans d'autres écoles pour comparer les stratégies et ainsi trouver les remèdes les plus efficaces.
- Tenter de faire comprendre aux élèves que la violence ne mène nulle part et qu'ils devraient parler à leurs professeurs en cas de problème.
- Discuter de comportements alternatifs avec les élèves. Les encourager à parler aux professeurs ou au spécialiste de l'école s'ils sont harcelés.
- Séances avec les élèves pour les sensibiliser à un usage « correct » des réseaux sociaux, aux règles d'usage, risques et questions à prendre en considération...



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

- Les activités extrascolaires sont malheureusement difficiles à organiser dans un système éducatif rigide qui s'en tient au programme et aux examens. La bureaucratie peut être un facteur décourageant qui complique encore l'organisation d'activités, mais ça vaut la peine d'essayer.
- La médiation est une bonne solution.
- Les enseignants surveillent les élèves pendant les pauses.
- Susciter l'intérêt par des activités culturelles qui font participer les élèves.
- Il faut créer un climat de confiance entre enseignants et élèves et organiser un « protocole » pour que les élèves puissent signaler des incidents sans crainte.
- Former les enseignants à l'utilisation des réseaux sociaux et aux risques inhérents.
- Information et formation des familles sur le même sujet.
- Association de parents à l'école.
- Bonne coopération entre le personnel scolaire et les parents.
- Les parents doivent accorder plus de temps à leurs enfants.
- Une coopération durable et constante entre famille et école est indispensable dans ces circonstances.
- Tant les enseignants que les parents doivent résoudre ce problème car ils sont responsables du bien-être des adolescents.
- Il faut tenir compte du cadre familial, des relations et de l'attitude des parents qui renforcent et perpétuent ces comportements. Il est nécessaire d'identifier et d'évaluer le problème plutôt que de n'en voir qu'une seule facette. Sinon, la solution sera temporaire et renforcera la violence et le mauvais comportement.
- Les sanctions ne fonctionnent que combinées à des incitants positifs pour changer de comportement et à des discussions avec des psychologues et experts pédagogiques.
- L'importance d'avoir des conseillers dans l'école.
- Activités opposées – impliquer les élèves agressifs dans la promotion auprès des autres élèves d'un programme de soutien psychosocial pour sensibiliser aux conséquences de comportements violents. Cela permettra de comprendre le sens des règles et des limites.
- Toutes les écoles ne disposent pas de psychologues ou de conseillers, et il y a une demande apparente de sensibilisation au phénomène et de formation pour les enseignants et élèves afin de gérer efficacement ce type de situation.
- Impliquer la police aurait des effets éducatifs.

Plusieurs partenaires considèrent que combiner des sanctions disciplinaires et éducatives est la meilleure façon de résoudre des conflits, par exemple quand les filles sont dominées par les garçons en classe.

Certains partenaires défendent des sanctions disciplinaires fortes contre les harceleurs, là où nos écoles privilégient les sanctions éducatives.

Par exemple, dans le cas de moqueries ou de dessins insultants : au Royaume-Uni ces situations auraient sans doute mené à une exclusion temporaire voire définitive du meneur.

D'autre part, de nombreux partenaires trouvent que la réaction des écoles belges se limite trop souvent à des sanctions (la pire étant l'exclusion) alors qu'un travail en profondeur avec tous les acteurs est essentiel pour résoudre le problème à long terme.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

Une mesure disciplinaire telle que l'exclusion aurait pu être prise, car la violence physique est inacceptable ; la sanction devrait être proportionnelle à la gravité du cas, au degré d'implication et au milieu de chaque personne. Elle n'est efficace que si elle s'accompagne d'une discussion individuelle avec chaque personne sur les causes de l'incident et les façons de l'éviter. En général, on devrait s'efforcer de faire comprendre aux élèves que ces agissements et comportements sont socialement répréhensibles. De nombreux professeurs considèrent qu'on ne peut traiter les jeunes comme des criminels ; s'ils ont fait du mal, il faut leur expliquer les conséquences de leurs actes, l'impact de ce type de comportement sur toute la communauté et comment ils auraient dû agir dans ces circonstances. Il faut prévenir les mauvais comportements non pas en condamnant ou en punissant les enfants, mais en les aidant à s'améliorer et en leur donnant la possibilité de le faire. Beaucoup d'enseignants croient aussi que l'administration scolaire ne devrait pas intervenir excessivement dans des cas mineurs pour faire un exemple, pour rappeler aux élèves son autorité et le règlement scolaire. Les élèves pourraient être victimes d'un « showcase ».

D'autres mesures de type disciplinaire, organisationnel ou autre sont suggérées :

- Faire suivre le harceleur par un conseiller dès son retour d'exclusion (« réunion de réintégration » avec la promesse de ne pas recommencer), pour une période probatoire.
- Changer de place en classe ou changer les élèves de classe.
- Augmenter la surveillance des harceleurs, via un cahier (« carte de rapport ») qui sera inspecté quotidiennement par un éducateur.
- Appeler les parents pour les informer du problème et garder le contact jusqu'à ce que le comportement de l'enfant soit satisfaisant.

En termes de **sanctions pédagogiques** :

- La médiation entre les parties et la signature d'un *gentlemen's agreement* constituent des approches perçues comme positives pour résoudre le conflit. « La communication est la clé ».
- Les partenaires apprécient le mode de fonctionnement des écoles belges : dialoguer avec les protagonistes (victimes, harceleurs, parents, enseignants...), et trouver ensemble une solution au conflit et des mesures de prévention à développer dans l'école.
- En Roumanie par exemple le conseiller psychosocial de l'école fait la médiation.
- On suggère d'accompagner les deux acteurs via une « rencontre supervisée » pour leur donner l'occasion d'entendre le point de vue de l'autre, de mieux le comprendre, de faire preuve d'empathie. Tous deux sont des victimes qui ont besoin d'accompagnement.
- La réparation de la faute, la « justice réparatrice », est aussi suggérée. Dans le cas britannique d'un élève en surpoids victime de harcèlement par un condisciple, par exemple, le responsable pourrait devoir pendant une semaine passer son temps de midi à aider des élèves aux besoins spéciaux.

Le dispositif « école citoyenne » qui implique les élèves dans la résolution de problème est considéré comme une réponse appropriée.

- Il permet de résoudre le problème pas à pas, avec patience.
- On ne stigmatise pas le harceleur, il a l'occasion de comprendre ses erreurs et de changer de comportement.
- Le directeur suit le dispositif tout au long du processus.
- Enfin, faire participer les élèves à un « conseil de citoyenneté » les sensibilise à leurs responsabilités envers les autres.

Les partenaires indiquent des dispositifs similaires dans leur pays :

- La « communauté civile » en Bulgarie, dont la plupart des élèves sont membres et qui travaille selon des règles et responsabilités bien définies.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

- « Le conseil des étudiants » ou « groupe anti-harcèlement » au Royaume-Uni, où l'on trouve aussi pour des « étudiants aux besoins éducatifs spéciaux » un système de *buddy*, un élève de confiance à qui se confier dans les premiers mois qui suivent leur arrivée.

En général, les partenaires soulignent le besoin de développer des mesures préventives et de formation à destination des équipes pédagogiques, ainsi que des élèves et des parents.

Les écoles ressentent le besoin de développer des stratégies de prévention (campagnes d'information, séminaires, ateliers, actions telles que « Organisation Child Line » en Lituanie...) pour tous les acteurs scolaires (élèves, parents, équipes éducatives ...).

Il y a dans la plupart des pays des lois régulant l'utilisation d'Internet (photo, audio, vidéo...). En Roumanie par exemple, filmer un enseignant à son insu peut entraîner une exclusion, voire des poursuites judiciaires.

Dans l'analyse des études de cas bulgares on souligne l'importance des activités extrascolaires pour le bien des élèves et de l'atmosphère générale dans les écoles. Elles permettent aux élèves de se connaître, de voir à quoi ils sont bons, de souligner les points positifs, et tout le monde, tôt ou tard, saura dans quel domaine se mettre en valeur et être apprécié. Car c'est ce que recherchent les harceleurs, l'appréciation et l'attention.

Dans les études de cas roumaines la seule différence notable est l'intervention de la police. En Bulgarie, la police était invitée aux activités extrascolaires pour discuter avec les enfants de harcèlement et de violence, avec de vrais exemples à l'appui. Cela pourrait être une façon d'impliquer la police dans les écoles.

En fait, la police devrait être en permanence impliquée dans les activités scolaires, surveiller les cas potentiels et intervenir ponctuellement ou quand un problème survient pour prévenir et combattre la violence scolaire. Si un agent de police explique en classe que si on ne respecte pas les règles et la loi, des conséquences s'en suivront, exemples de sanction à l'appui, je crois que cela jouerait un rôle majeur dans le comportement des élèves.

La police est d'une grande aide dans ce domaine. La fonction des agents ici n'est pas de punir mais de consulter et d'aider l'école. Ils ne se contentent pas de parler aux enfants et d'assister aux événements, ils sont là pour donner des conseils sur le harcèlement. Ils consultent les parents du harceleur et de la victime, les informent sur les possibilités d'aide et leurs responsabilités. Si nécessaire, ils rendent visite aux familles avec des représentants de l'école, font le suivi des enfants qui se sont mal comportés, organisent pour eux diverses activités hors de l'école.

En général, au Royaume-Uni, la police n'est impliquée qu'en dernier recours, en cas d'incident très grave, avec violence physique ou l'usage d'armes. Il y a des désaccords à travers l'Europe, mais on considérerait dans l'ensemble qu'un jeune qui se croit permis de harceler continuera à l'âge adulte. Agir dès l'école est important car le fait de harceler ou d'être harcelé peut former la personne que l'on devient.

Une autre suggestion positive qui a émergé de la discussion transnationale est de recourir à des campagnes d'affichage dans les écoles. Il serait intéressant d'examiner les façons de leur donner une couleur européenne avec des points communs dans les différents systèmes scolaires nationaux.

La préoccupation était générale concernant l'augmentation du cyber-harcèlement. On a suggéré d'apprendre aux parents à utiliser les nouvelles technologies, pour ainsi surveiller leurs enfants chez eux. En gardant ceci à l'esprit, l'idée britannique de « *Safer Internet day* » pourrait mériter d'être étendue en Europe. Le cyber-harcèlement est certainement une question majeure qui mérite une place de choix dans le rapport européen.

Chaque mois dans une école lituanienne, on organise des discothèques préventives pour les plus jeunes, qui ont peu d'occasions de danser en ville à cet âge. Elles sont donc très appréciées par les jeunes de l'école et des écoles voisines. Elles ont toujours un thème, un titre, un code vestimentaire et musical. Les élèves qui ne les respectent pas devront se créer des accessoires au moyen du matériel qui leur est donné en arrivant. Les enfants y font des jeux, votent pour le mieux habillé selon le thème. Les élèves qui



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

enfreignent les règles ne sont pas admis. Des problèmes de discipline, de relations et d'appartenance au groupe sont résolus dans ces discothèques. L'aspect le plus intéressant de cette mesure de prévention, c'est que ce sont des élèves avec des problèmes de comportement qui l'ont initiée, aidés de professeurs enthousiastes.

Une autre solution serait de sanctionner les parents d'élèves qui enfreignent régulièrement les règles. En Bulgarie il y a des écoles pour parents dirigées par un psychologue, mais insuffisamment fréquentées. Les mécanismes nécessaires manquent pour faire venir les parents dans ces écoles et la mentalité bulgare considère ça comme inutile. Ce type d'école n'existe pas en Italie.

L'équipe lituanienne fait remarquer que selon les discussions entre partenaires, les protocoles (en usage dans la plupart des écoles lituanienes) sont utiles pour prévenir le harcèlement, mais la plupart des participants ne connaissent pas leur existence. Après la présentation des études de cas, comme au cours du premier *virtual meeting*, on a insisté sur le problème que souvent les enseignants reconnaissent le problème et y réagissent quand il est bien avancé ; ils sont orientés vers l'intervention, et non la prévention. Les médiations sont courantes, pour diriger le harceleur ou la victime vers un conseiller ou tenter de développer des mesures réparatrices ou éducatives.

Dans certains pays, comme en Italie, les écoles ne disposent pas d'un protocole national sur le harcèlement. En Fédération Wallonie-Bruxelles, il n'y a qu'une circulaire récente (mai 2012) concernant les sanctions et contenus du règlement d'ordre intérieur. Par conséquent, de nombreuses initiatives se sont développées dans les écoles. Des règlements ont été rédigés par la direction en se basant sur des situations spécifiques.

Des commentaires espagnols, on apprend que le harcèlement direct est devenu moins fréquent dans les écoles espagnoles grâce à la commission de *Coexistentia*, un organisme permanent qui surveille et prévient les conflits, visant à rééduquer l'agresseur et traiter l'agression comme faisant part du travail éducatif.

Au Royaume-Uni, l'aide des systèmes de pastorale (*Heads of Year*, responsable de pastorale et assistant de direction en charge de la sécurité) sont chargés d'identifier le problème et de le régler immédiatement. En Italie les familles ne se fient plus à la congrégation religieuse et peu vont à l'église. Le sentiment et le besoin religieux sont en baisse constante.

On peut conclure que les victimes ne sont pas toujours les élèves les plus faibles ou ceux qui ont des différences physiques. De même, les harceleurs ne sont pas toujours les élèves les plus vifs ou agités, ce sont parfois aussi de « bons élèves ». Chaque situation est unique et doit être traitée comme telle.

Dans l'ensemble, les enseignants s'accordent sur l'efficacité de la discussion transnationale. Ils jugeaient important d'avoir un autre point de vue sur la façon d'aborder les faits de harcèlement. Ils ont ajouté que cela leur avait apporté un autre regard sur des phénomènes auxquels ils avaient été confrontés. En d'autres termes, ils ont admis que par le passé ils avaient peut-être sous-estimé certains indices d'actes violents potentiels. De plus, ils ont tous jugé nécessaire la présence d'un expert dans chaque établissement et importante la mise en place d'une politique claire et spécifique contre le harcèlement.

En définitive la discussion transnationale s'est avérée très utile et nécessaire. L'échange transnational de points de vue nous a aidés à plusieurs titres : premièrement, les partenaires ont été informés sur d'autres formes et cas de harcèlement scolaire ; deuxièmement, ils ont été informés sur différentes approches pour aborder le phénomène de harcèlement scolaire ; et troisièmement, participer au projet les a sensibilisés à la question du harcèlement scolaire.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

## CONCLUSIONS

La crainte de violences scolaires a toujours été un problème majeur pour les enseignants, parents et élèves au moment de commencer l'année. Le fait est que la violence et le harcèlement font partie intégrante de beaucoup d'écoles en Europe aujourd'hui. Heureusement, cela ne concerne souvent qu'un petit groupe de personnes qui se battent entre elles, mais c'est notre problème à tous et nous devons travailler ensemble à le résoudre. La communauté, les administrateurs, les parents et les élèves doivent collaborer pour rendre l'école plus sûre. Sinon, la prévention et les sanctions seront inefficaces. Avec le projet « I am not scared » et en particulier les analyses des études de cas, nous espérons aider les écoles à améliorer leurs politiques et stratégies contre le harcèlement. Actuellement, les écoles réagissent au cas par cas, quand l'objectif de toute mesure devrait être de prévenir ces cas.

Les efforts de prévention devraient en définitive réduire les facteurs de risque et promouvoir les facteurs de protection à plusieurs niveaux d'influence (niveaux individuel, relationnel, communautaire, et sociétal). De l'analyse des études de cas nationaux et de la discussion transnationale, il ressort un sérieux besoin de politique scolaire uniforme et de formation pour les professeurs sur le harcèlement. L'expérience de nos collègues européens montre que des programmes de prévention globaux basés sur l'école réduisent le taux d'agression et de comportements violents chez les élèves. Ces programmes devraient viser tous les élèves d'une école ou d'une année spécifique et couvrir plusieurs domaines, dont l'affectif, la conscience et l'estime de soi, le contrôle de ses émotions, les aptitudes sociales positives, la résolution de problèmes sociaux et de conflits, et le travail d'équipe. Nombre de ces programmes aident les élèves à apprendre des aptitudes sociales par l'observation et l'interaction. Certains programmes incluent un enseignement didactique, la modélisation, et des jeux de rôle pour améliorer les interactions, apprendre des méthodes non-violentes de résolution de conflit, et renforcer les croyances en la non-violence chez les jeunes. Il faudrait aussi imaginer des interventions pour améliorer les relations familiales. La prévention devrait se baser sur la formation des enseignants aux méthodes d'enseignement actif, fondé sur l'expérience, qui favorisent le travail d'équipe, la coopération, l'estime de soi et l'empathie. Il est évident que les sanctions traditionnelles ont échoué, nous devrions donc chercher des alternatives plus efficaces pour gérer les attitudes problématiques.

Il est de plus en plus manifeste que ces interventions, surtout si elles sont précoces et reconnaissent les divers facteurs qui influencent une famille, peuvent avoir des effets substantiels et durables sur la réduction des comportements violents. Les stratégies au niveau communautaire peuvent aussi être utiles. Celles-ci concernent les caractéristiques communautaires, dont l'environnement scolaire, qui favorisent ou inhibent la violence. Les écoles ont fait beaucoup d'efforts pour améliorer leur cadre général et réduire les conséquences négatives telles que la violence : meilleures pratiques de gestion des classes, promotion des techniques de pédagogie coopérative et des pratiques de travail en équipe, surveillance et supervision des élèves, réduction du harcèlement par l'implication des parents/tuteurs. Les écoles sont intégrées dans un environnement communautaire plus large qui les influence. En conséquence, des efforts plus importants pour changer l'environnement physique et social des communautés peuvent aussi être profitables aux écoles. Les stratégies à cet effet comprennent une meilleure participation de la communauté ; plus de supervision formelle et informelle des jeunes par des programmes extrascolaires et des opportunités récréatives ; réduire l'accès des jeunes à la drogue et l'alcool ; améliorer les conditions financières, de logement et d'emploi dans les régions défavorisées.

L'expérience a été très utile et intéressante. Les résultats du projet visent à créer une nouvelle législation en Europe sur le harcèlement, un phénomène extrêmement étendu en Europe. Les rapports nationaux et les publications que nous avons mis en ligne sur le site web peuvent servir aux membres pour améliorer les stratégies face au problème.

Les rapports nationaux comprenant l'analyse des études de cas européennes et les résultats de la discussion transnationale seront nécessaires pour définir les stratégies nationales et européennes contre le harcèlement scolaire. Comme nous sommes responsables du développement de la stratégie européenne, nous espérons que tous les partenaires seront prêts à contribuer.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

C'est une erreur de croire que le phénomène du harcèlement scolaire commence et finit à l'école. Ses racines sont profondes et destructrices pour la société car ces comportements tendent à se répéter dans la famille, au travail, etc. Les décideurs ne doivent pas partir de l'hypothèse que le harcèlement est impossible à l'école. Bien au contraire, ils doivent considérer que c'est une chose qui risque fort de se produire. Il est donc impératif de développer un plan détaillé pour prévenir et combattre efficacement ce phénomène.

Il faudrait améliorer la communication et la collaboration entre les élèves par un modèle d'enseignement différent. Les nouvelles tendances, comme la pédagogie coopérative et le travail en projet, pourraient aider à changer la situation. On sait que les enseignants n'y sont pas bien formés, cela doit être une priorité pour les décideurs et les agences de l'éducation.

Le cyber-harcèlement est aussi apparu dans les écoles, avec de graves conséquences. Les nouvelles technologies ont profondément modifié les modes de relation et de communication entre les élèves, l'équipe éducative et la famille. Les équipes éducatives doivent prendre conscience de cette évolution et être formées à y faire face. L'école peut jouer un grand rôle dans la réduction des faits de cyber-harcèlement par une campagne éducative préventive, par exemple en informant les élèves, de préférence avant ou après l'incident, sur les comportements appropriés à adopter sur internet et l'utilisation correcte de celui-ci.

La responsabilité incombe aussi aux parents. Ils devraient prendre des mesures immédiates dès que leur enfant montre des signes inquiétants. On ne peut rester indifférent quand un élève en blesse un autre, qui a besoin et a le droit d'être protégé par la société et d'être réhabilité. Les auteurs ont aussi le droit à un traitement adéquat, car ce sont des enfants qui cherchent à attirer notre attention de la mauvaise façon et qui ont besoin des adultes pour leur fixer des limites et les remettre sur le droit chemin. L'école doit être impliquée dans la procédure. C'est une institution éducative, à laquelle d'autres parents ont confié leurs enfants, confiants dans leur éducation et leur sécurité. Si on ne prête pas attention à ce qui se passe, si on se tait et si on cache les faits, les coupables continueront à exercer leurs actions sur leurs victimes.

Enfin, on remarque l'effet positif du projet sur la sensibilisation du personnel éducatif à la question importante du harcèlement scolaire et des manières de le combattre. La discussion transnationale a été plus que bénéfique, puisque le phénomène concerne tous les pays européens et que la meilleure façon de le traiter est de partager nos expériences et connaissances du sujet. Une coopération progressive et l'établissement d'une stratégie européenne commune peut éliminer le phénomène maintenant et dans le futur.

Sur base des informations issues des études de cas et des discussions transnationales, voici nos conclusions :

- Une définition claire du « harcèlement » et une stratégie globale contre le harcèlement connue de tout le personnel de l'école sont indispensables. Les directeurs qui ont commenté les études de cas étaient plutôt d'accord que les écoles auraient dû approuver les politiques et procédures en place et qu'elles devraient avoir du personnel expérimenté et formé pour mener quotidiennement cette politique. Cela garantirait un traitement professionnel et cohérent des incidents.
- Les écoles devraient traiter le harcèlement de façon proactive et réactive (repérer les endroits de l'école où le harcèlement peut se produire et assurer leur surveillance pendant les pauses, former des élèves mentors contre le harcèlement, avoir un système de parrain, etc.)
- Une intervention précoce augmente les chances de succès et de solution durable.
- Bien former les enseignants et le personnel d'aide à repérer les « signes » et répondre aux faits de harcèlement est crucial. Les enseignants ne devraient jamais avoir peur de demander de l'aide pour régler un problème et les canaux pour se référer à la hiérarchie devraient rester ouverts.
- Outre la formation des adultes, une orientation des élèves est aussi nécessaire, pour qu'ils sachent ce qui est acceptable ou non, comment minimiser les risques et se protéger contre le cyber-



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

harcèlement, et que les témoins qui se contentent de regarder ou qui encouragent activement les participants ne peuvent refuser leur responsabilité, etc.

- Former les parents / aidants est aussi une bonne idée pour les aider à repérer les signes d'un enfant qui se fait harceler, en particulier pour savoir comment le protéger du cyber-harcèlement.
- Tout aussi importants sont les canaux de communication pour que les élèves et leurs parents puissent faire part de leurs inquiétudes et que celles-ci soient traitées avec sérieux. À cet égard, les élèves britanniques sont souvent les premiers informés du problème, grâce au Conseil des Étudiants.
- C'est une différence entre le Royaume-Uni et les autres partenaires européens car les enseignants y ont encore un rôle de conseiller, assistent volontiers les élèves en dehors des paramètres éducatifs et sont censés jouer un rôle actif dans la lutte contre le harcèlement, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs.
- De même, au Royaume-Uni, on n'appelle la police qu'en dernier recours, ce qui n'est pas le cas ailleurs.
- « Que la sanction corresponde au crime » et « Il faut que justice se fasse et que cela se voit » sont des expressions courantes au Royaume-Uni qui s'appliquent bien aux situations de harcèlement. Il est important que les écoles disposent de sanctions proportionnelles à l'incident. Il est important aussi que les élèves connaissent les conséquences de leurs actes.
- Toutes les situations de harcèlement ne seront pas résolues de façon à satisfaire toutes les parties, ce qui satisfait les parents du harceleur ne satisfait pas forcément ceux de la victime.
- Le recours à des conseillers formés peut avoir un effet très bénéfique à long terme à la fois pour les agresseurs et leurs victimes. Tous nos experts considèrent qu'une intervention précoce est la clé pour empêcher un harcèlement potentiel.
- Le rôle des décideurs et directeurs varie selon les pays mais ces derniers devraient avoir un rôle de surveillance étroite, être informés des incidents au jour le jour sans y être directement impliqués.

Comme on le voit dans les rapports nationaux, tous les partenaires du projet ont insisté sur des thèmes communs et ils suggèrent les solutions et pratiques qui suivent.

Tous les partenaires ont souligné des difficultés qui peuvent se résumer comme suit :

- L'analyse des études de cas a mis en lumière le manque de personnel formé dans les écoles pour gérer efficacement ce type de situation.
- Il n'y a pas de respect strict du règlement scolaire, comme l'interdiction d'utiliser un téléphone portable, qui permettrait pourtant d'affronter le cyber-harcèlement.
- La coopération active entre les personnes impliquées (familles, écoles et institutions) est faible.
- C'est une erreur de croire que le phénomène de harcèlement scolaire commence et finit à l'école. Ses racines sont profondes et destructrices pour la société car ces comportements tendent à se répéter dans la famille, au travail, etc.
- L'école joue un rôle important dans la socialisation des élèves ; les enseignants sont des agents éducatifs, directement responsables du comportement des élèves, et devraient, avec la direction et les autorités publiques, être plus impliqués dans la sécurité et la protection des écoles et influencer le développement de comportements non-violents chez les élèves.
- Il n'y a pas de politique générale pour aborder ce phénomène ni de cours sur le sujet à l'école. Le système actuel exige une approche ascendante.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

- Malgré d'importantes initiatives, les programmes de prévention du harcèlement connaissent des difficultés dans les écoles. Il manque un mécanisme pour tout rassembler en une activité systémique ordonnée. Le rôle de l'administration scolaire dans ce processus est trop passif, elle semble n'être qu'observatrice.
- Il n'y a pas de stratégie claire stipulant ce qui doit être fait et par qui quand on repère le harcèlement. Selon l'opinion dominante, c'est un fait normal et on ne peut l'influencer.
- Un certain nombre d'enseignants ne réagissent pas du tout au harcèlement, à moins qu'il ne menace la santé des élèves. S'ils ont l'occasion de ne rien faire, ils la saisissent.

Pour construire un système de prévention, il existe de nombreuses stratégies pour traiter le problème du harcèlement, comme on le voit dans les rapports nationaux des partenaires. Voici ci-dessous une comparaison critique des contributions des partenaires et une liste des meilleures pratiques :

- Le temps de réponse de l'école face à un fait de harcèlement, l'attention portée aux requêtes et la place dédiée à l'affectif semblent être des facteurs qui favorisent la résolution du problème et permettent de limiter les effets négatifs.
- Il paraît important que tout le personnel scolaire (éducatif, mais aussi administratif et technique) soit au courant de la question et conscient de leur pouvoir d'action dans le domaine.
- Intégrer les élèves dans la mise en place de dispositifs pour prévenir ou combattre la violence favorise sa diminution progressive et l'émergence de pratiques démocratiques au sein de l'école.
- Il semble important de pouvoir se référer à des spécialistes.
- Il semble important de travailler avec toute la classe quand les faits surviennent au sein du groupe-classe.
- Il faut souligner l'importance du travail de reconstruction, tant pour le harceleur que pour la victime.
- Il faut renforcer le dialogue et la coopération entre l'école et les parents, et mettre en place des réponses organisationnelles et structurelles (locaux, supervision, règlement).
- Les meilleures stratégies semblent être celles qui associent sanctions disciplinaires et éducatives.
- On conseille de solliciter une aide externe pour la médiation.
- Une coopération étroite entre tous les protagonistes, internes et externes, est un gage de succès.
- Il est essentiel d'impliquer les élèves et leurs parents dans le système.
- La culture de l'école ne peut accepter aucune forme de harcèlement.
- L'école doit mener une politique juste et claire contre le harcèlement.
- Une détection précoce et la prévention sont cruciales.
- Il faut proposer des formations aux équipes éducatives, aux élèves et aux parents.
- Des programmes de prévention globaux basés sur l'école réduisent le taux d'agressions et de comportements violents chez les élèves.
- Les programmes de prévention doivent couvrir de nombreux secteurs, dont l'affectif, la conscience et l'estime de soi, le contrôle de ses émotions, la résolution de problèmes sociaux et de conflits, et le travail d'équipe. Nombre de ces programmes aident les élèves à acquérir des aptitudes sociales par l'observation et l'interaction. Certains programmes incluent un enseignement didactique, la modélisation et des jeux de rôle pour améliorer les interactions, apprendre des méthodes non-violentes de résolution de conflit, et renforcer la foi en la non-violence chez les jeunes.
- La prévention devrait se baser sur la formation des enseignants aux méthodes d'enseignement actif et fondé sur l'expérience qui favorisent le travail d'équipe, la coopération, l'estime de soi et l'empathie. Il



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

est évident que les sanctions traditionnelles ont échoué, nous devrions donc chercher des alternatives plus efficaces pour gérer les attitudes problématiques.

- Il faudrait aussi imaginer des interventions pour améliorer les relations familiales. Il est de plus en plus manifeste que ces interventions, surtout si elles sont précoces et reconnaissent les divers facteurs qui influencent une famille, peuvent avoir des effets substantiels et durables sur la réduction des comportements violents.
- Les stratégies pour changer l'environnement communautaire plus large comprennent une meilleure participation de la communauté ; plus de supervision (in)formelle des jeunes par des programmes extrascolaires et des opportunités récréatives ; réduire l'accès des jeunes à la drogue et l'alcool ; améliorer les conditions financières, de logement et d'emploi dans les régions défavorisées.
- Il faudrait améliorer la communication et la collaboration entre les élèves par un modèle d'enseignement différent. Les nouvelles tendances, comme la pédagogie coopérative et le travail en projet, pourraient aider à changer la situation. On sait que les enseignants n'y sont pas bien formés, cela doit être une priorité pour les décideurs et agences de l'éducation.
- Tenter de faire comprendre aux élèves que la violence ne mène nulle part et qu'ils devraient parler à leurs professeurs en cas de problème.
- Discuter de comportements alternatifs avec les élèves. Les encourager à parler aux professeurs ou au spécialiste de l'école s'ils sont harcelés.
- Impliquer la police aurait des effets éducatifs.
- Bonne coopération entre le personnel scolaire et les parents.
- Importance d'avoir des conseillers dans l'école.
- Susciter l'intérêt par des activités culturelles qui font participer les élèves.
- Si on repère une situation tendue entre des élèves de la classe, faire en sorte qu'ils parlent et résolvent leur différend avant qu'ils ne quittent l'établissement, pour éviter que les choses ne s'enveniment.
- La formation la plus utile pour les enseignants se baserait sur les expériences de collègues dans d'autres écoles pour comparer les stratégies et ainsi trouver les remèdes les plus efficaces.
- Informer et former les familles sur le sujet.
- Possibilités d'actions préventives avec les élèves et la famille.
- Des protocoles d'action au cas où ces situations ont lieu.
- Séances avec les élèves pour les sensibiliser à un usage « correct » des réseaux sociaux, aux règles d'usage, risques, et questions à prendre en considération.
- Il faut tenir compte du cadre familial, des relations et de l'attitude des parents qui renforcent et perpétuent ces comportements.
- Les sanctions ne fonctionnent que combinées à des incitants positifs pour changer de comportement et des discussions avec des psychologues et experts pédagogiques.
- Il semble utile de combiner des sanctions disciplinaires et éducatives.
- Participer activement à diverses activités rassemble toujours les élèves et renforce leur coopération.
- Une plus grande implication des parents. Dans le cas de Nick, il faut que les parents comprennent les conséquences possibles si Nick ne s'était pas enfui si vite.
- On conseille de solliciter une aide externe pour la médiation.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

- La communauté, les administrateurs, les parents et les élèves doivent collaborer pour rendre l'école plus sûre. Sinon, la prévention et les sanctions seront inefficaces.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

## BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

### Belgique :

- [1] Article du journal « Le Soir » paru le 27 avril 2010 :
- [2] <http://www.lesoir.be/actualite/belgique/2010-04-27/un-enfant-sur-cinq-harcele-a-l-ecole-766750.php>
- [3] Site de l'association « École sans harcèlement » :
- [4] <http://www.schoolzonderpesten.be/fr/ecole-sans-harcelement>
- [5] Reportage de TV Lux « Pour une école sans harcèlement » :
- [6] <http://www.tvlux.be/joomla/index.php/component/content/article/188/6175>
- [7] Lien vers l'étude réalisée par le *Service législation et gestion scolaires du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique* : « Prévention et lutte contre le cyber-harcèlement : un nouveau défi pour l'école ! » :
- [8] [http://www.segec.be/Documents/Lgs/Prevention\\_et\\_lutte\\_contre\\_le\\_cyberharcelement.pdf](http://www.segec.be/Documents/Lgs/Prevention_et_lutte_contre_le_cyberharcelement.pdf)
- [9] Éric Debarbieux, « Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École - Rapport au Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative » – 12 avril 2011 :
- [10] <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/114000231/>
- [11] Belsey. B., extrait en octobre, 2006 : [www.cyberbullying.org](http://www.cyberbullying.org)
- [12] Site web : [www.nonviolence.be](http://www.nonviolence.be)
- [13] L'Université de Paix : <http://www.universitedepaix.org/presentation/>
- [14] Observatoire International de la Violence à l'École :
- [15] <http://www.ijvs.org/2-6035-Observatoire-International-de-la-Violence-a-l-Ecole.php>
- [16] Communauté Française – Gouvernement spécial. Jeunesse : Prévention et lutte contre les violences, communiqué de presse du Gouvernement de la Communauté Française, 19 mai 2006, 12 p
- [17] Violence à l'école – Assistance en justice et/ou psychologique d'urgence, 25 octobre 2002, sur [http://www.adm.cfwb.be/upload/docs/387\\_20021025\\_112927.pdf](http://www.adm.cfwb.be/upload/docs/387_20021025_112927.pdf)
- [18] <http://www.lesoir.be/actualite/belgique/2010-08-30/un-numero-vert-pour-les-profs-en-detresse-790295.php>
- [19] Étude menée par la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente : « Des écoles POUR les adolescents – Un projet humaniste contre la violence » - 20 décembre 2007 :
- [20] [http://www.ligue-enseignement.be/ligue-enseignement/db/aig/gallery/Documents\\_et\\_dossiers/Enseignement\\_et\\_education/Etudes\\_/Des\\_écoles\\_Pour\\_les\\_adolescents.pdf](http://www.ligue-enseignement.be/ligue-enseignement/db/aig/gallery/Documents_et_dossiers/Enseignement_et_education/Etudes_/Des_écoles_Pour_les_adolescents.pdf)
- [21] [http://www.mda-infodesjeunes.be/index.php?option=com\\_content&task=view&id=133&Itemid=1](http://www.mda-infodesjeunes.be/index.php?option=com_content&task=view&id=133&Itemid=1)
- [22] Site du MIEC : <http://g-e-d.eu/index.html>

### Outils pour les équipes éducatives :

- [1] [www.pipsa.be](http://www.pipsa.be) : site de références de jeux et outils éducatifs pour promouvoir la santé, avec des outils de prévention à utiliser en classe. Dans le catalogue d'outils, choisir *violences* dans le moteur de recherche thématique.
- [2] Parmi les livres pour les enfants de 6 à 12 ans : *Lili est harcelée à l'école*, série Max et Lili, édition Caliligram, février 2012.
- [3] Outils de sensibilisation à partir de 7 ans : *Et si on parlait du harcèlement à l'école*, Association Les Petits citoyens, Paris, 2012. <http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/et-si-sparlait-du-harcelement-lecole-2012-01-01>



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

- [4] Le Belfedar, dès 10 ans : le Belfedar est un jeu coopératif qui permet de développer ses aptitudes sociales pour prévenir la violence et gérer les conflits de façon positive, via des exercices pour mieux se connaître et connaître les autres, développer l'estime de soi, l'expression et la gestion de ses émotions, l'écoute, la collaboration, [www.belfedar.org](http://www.belfedar.org)
- [5] TISSERON, S. *Le Jeu des trois figures*. Ce jeu est destiné à l'école maternelle, mais peut être adapté à l'école primaire. Son objectif est de réduire la violence à l'école et de développer l'empathie. Plus d'informations sur : <http://www.yapaka.be/professionnels/thematique/jeu-des-trois-figures-en-classes-maternelles>
- [6] [http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/01/guide\\_pratique\\_le\\_harcèlement\\_entre\\_eleves1.pdf](http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/01/guide_pratique_le_harcèlement_entre_eleves1.pdf) Le harcèlement entre élèves : le reconnaître, le prévenir, le traiter, Ministère de l'éducation nationale, Paris, janvier 2012 : un guide paru pendant la campagne française contre le harcèlement à l'école sur : [www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr](http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr)
- [7] Druart D., Waelpult M., *Coopérer pour prévenir la violence, jeux et activités d'apprentissage pour les enfants de 2 ½ à 12 ans*, édition De Boeck, Collection Outils pour enseigner, 2009
- [8] Gerber J., *Pour une éducation à la non-violence, activités pour éduquer les 8/12 ans à la paix et à la transformation des conflits*, édition Chronique sociale, Collection Couleur livres, 2006
- [9] PRUD'HOMME Diane, *La violence à l'école n'est pas un jeu. Pour intervenir dès le primaire*, éd Remue-ménage, 2005

#### **Bulgarie :**

- [1] [http://ec.europa.eu/justice/fdad/cms/stopdiscrimination/fighting\\_discrimination/index.html?langid=bg](http://ec.europa.eu/justice/fdad/cms/stopdiscrimination/fighting_discrimination/index.html?langid=bg)
- [2] <http://europa.bg/htmls/page.php?category=5&id=25266>
- [3] <http://iamnotscared.pixel-online.org/index.php>
- [4] <http://www.mediapool.bg>
- [5] <http://nasilie.eu/?p=3819>
- [6] <http://www.parliament.bg/nciom>
- [7] <http://www.trz.bg/blog/?p=1783>

#### **Grèce :**

- [1] Athanasiades, C., & Deliyanni-Kouimtzi, V. (2010). L'expérience du harcèlement chez les élèves du secondaire. *Psychology in the Schools*, 47(4), 328-341
- [2] Artinopoulou, V. (2001). Violence à l'école, recherche et politiques en Europe, Athènes : Metaichmio (en grec)
- [3] Giotopoulou \_ Marangopoulou A. (ed.), (2010), Violence de groupe et harcèlement dans les écoles. Athènes : Bibliothèque du droit (en grec)
- [4] Farrington, D. (1993). Understanding and preventing bullying. In M Tonry (ed.), *Crime and Justice: A review of research*, vol. 17 (pp.381-458). Chicago : University of Chicago Press.
- [5] Fontana, D (1995) *Psychology for Teachers*, London : Macmillan Press
- [6] Kowalski, R. M., Limber, S. P., & Agatston, P. W. (2008). *Cyber bullying: Bullying in the digital age*. Blackwell Publishing Ltd.
- [7] Olweus, D. (1990). Bullying Among School Children. In D.Hurrelmann, K. & Lösel, F. (Eds.), *Health Hazards in Adolescence* (pp. 259-297). Berlin/New York: De Gruyter



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

- [8] Olweus, D. (1999). Sweden. In P.K. Smith, Y. Morita, J. Junger-Tas, D. Olweus, R. Catalano & P. Slee (eds.), *The nature of school bullying: A cross-national perspective*, London & New York, Routledge, pp. 2-27.
- [9] Pateraki, L., & Houndoumadi, A. (2001). Bullying Among Primary School Children in Athens, Greece. *Educational Psychology: An International Journal of Experimental Educational Psychology*, 21, 167-175. Disponible sur : <http://www.informaworld.com/smpp/content-db=all?content=10.1080/01443410020043869>
- [10] Psalti, A., & Constantinou, K. (2007). Bullying in secondary schools: The effect of gender and ethnicity [en grec]. *Psychology*, 14(4), 329-345
- [11] Psalti, A., & Constantinou, K. (2007). Le harcèlement dans les écoles secondaire : Les effets du genre et de l'origine ethnique [en grec]. *Psychology*, 14(4), 329-345

### **Italie :**

- Le portail du projet : <http://iamnotscared.pixel-online.org/index.php>
- Le site internet : [http://battagliacontroilbullismo.eu/notscared/?page\\_id=392](http://battagliacontroilbullismo.eu/notscared/?page_id=392)
- Adriana Battaglia, Combattre le harcèlement scolaire ;

### **Articles de presse**

- 1) 8 novembre 2011, **A NOVEMBRE A PALAZZO DELLA CULTURA CICLO DI MANIFESTAZIONI "CONTRO TUTTE LE VIOLENZE"** (<http://www.cronacaoggi.it/index.php?articolo=23834>)
- 2) 5 septembre 2011, **Vittime del cyber bullismo. Blog, facebook e twitter: è internet la stanza delle torture dei teenager**, [http://qn.quotidiano.net/salute/2011/09/07/576724-vittime\\_cyber\\_bullismo.shtml](http://qn.quotidiano.net/salute/2011/09/07/576724-vittime_cyber_bullismo.shtml)
- 3) 10 mai 2011, **Giardini. Il grande attore Gilberto Idonea premiato dall'associazione culturale "Mea Lux" di Angela Lombardo come "testimonial della sicilianità nel mondo"** [http://www.123people.it/ext/frm?ti=ricerca%20di%20persone&search\\_term=adriana%20battaglia&search\\_country=IT&st=ricerca%20di%20persone&target\\_url=http%3A%2F%2Fwww.vaitaormina.com%2Fgiardini-il-grande-attore-gilberto-idonea-premiato-dallassociazione-mea-lux-come-testimonial-della-sicilianita-nel-mondo.html&section=blog&wrt\\_id=350](http://www.123people.it/ext/frm?ti=ricerca%20di%20persone&search_term=adriana%20battaglia&search_country=IT&st=ricerca%20di%20persone&target_url=http%3A%2F%2Fwww.vaitaormina.com%2Fgiardini-il-grande-attore-gilberto-idonea-premiato-dallassociazione-mea-lux-come-testimonial-della-sicilianita-nel-mondo.html&section=blog&wrt_id=350)
- 4) 21 mai 2011, **Due Province un sentire comune" Scienza, Cultura, Volontariato e Solidarietà 8 e 9 mai 2011**,  
[http://www.123people.it/ext/frm?ti=ricerca%20di%20persone&search\\_term=adriana%20battaglia&search\\_country=IT&st=ricerca%20di%20persone&target\\_url=http%3A%2F%2Fwebideanews.blogspot.com%2F2011%2F05%2Fdue-province-un-sentire-comunescienza.html&section=blog&wrt\\_id=350](http://www.123people.it/ext/frm?ti=ricerca%20di%20persone&search_term=adriana%20battaglia&search_country=IT&st=ricerca%20di%20persone&target_url=http%3A%2F%2Fwebideanews.blogspot.com%2F2011%2F05%2Fdue-province-un-sentire-comunescienza.html&section=blog&wrt_id=350)
- 5) 18 mai 2009, **I'm not scared. Storie di vittime e di bulli**.  
[http://www.123people.it/ext/frm?ti=ricerca%20di%20persone&search\\_term=adriana%20battaglia&search\\_country=IT&st=ricerca%20di%20persone&target\\_url=http%3A%2F%2Ffidest.wordpress.com%2F2009%2F05%2F15%2Fio-non-ho-paura-storie-di-vittime-e-di-bulli%2F&section=blog&wrt\\_id=350](http://www.123people.it/ext/frm?ti=ricerca%20di%20persone&search_term=adriana%20battaglia&search_country=IT&st=ricerca%20di%20persone&target_url=http%3A%2F%2Ffidest.wordpress.com%2F2009%2F05%2F15%2Fio-non-ho-paura-storie-di-vittime-e-di-bulli%2F&section=blog&wrt_id=350)



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

- 6) 11 mai 2009, **Bullismo, un fenomeno in crescita: interessata una famiglia su due**  
<http://www.inumbria.it/articolo-39565.html>
- 7) [http://www.itcgdonmilani.va.it/pof/pof%2009\\_10.pdf](http://www.itcgdonmilani.va.it/pof/pof%2009_10.pdf)

#### **Lituanie :**

- [1] Projet « École sûre » (« *Saugi mokykla* »). Disponible sur : <http://www.gelbvaik.lt/gelbvaik/node/254>.
- [2] A. Zaborskis, N. Žemaitienė. „Lithuania: youth mental health – from research to policies, practice and partnerships”. WHO/HBSC Forum 2007; Copenhagen, 2008. – 140-152 p. Disponible sur : [www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0006/74769/Hbhc\\_Forum\\_2007\\_Lithuania.pdf](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0006/74769/Hbhc_Forum_2007_Lithuania.pdf) .
- [3] A. Zaborskis, I. Vareikienė. Le harcèlement scolaire et ses liens avec la santé et le mode de vie chez les écoliers. (Patyčios mokykloje ir jų sąsajos su moksleivių sveikata bei gyvenimu) Kaunas: Medicina; 2008; 44(3). Disponible sur : <http://medicina.kmu.lt/0803/0803-09I.pdf>.
- [4] A. Zaborskis, L. Cirtautienė, N. Žemaitienė. “Bullying in Lithuanian schools in 1994–2002”. Institute for Biomedical Research, Kaunas University of Medicine, Lituanie. Disponible sur : <http://medicina.kmu.lt/0507/0507-10e.pdf> .
- [5] A. Zaborskis, N. Žemaitienė. „Lithuania: youth mental health – from research to policies, practice and partnerships”.WHO/HBSC Forum 2007; Copenhagen, 2008. – 140-152 p. Disponible sur : [www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0006/74769/Hbhc\\_Forum\\_2007\\_Lithuania.pdf](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0006/74769/Hbhc_Forum_2007_Lithuania.pdf) .
- [6] G. Širvinskienė, N. Žemaitienė and A. Didžiokienė. « Les rôles de la santé, des comportements à risque et du harcèlement chez les enfants impliqués dans des comportements de harcèlement scolaire à Kaunas ». In: “*Visuomenės sveikata*”, 2008. Disponible sur : [www.nkd.lt/files/informacine\\_medzega/2-Moksliniai\\_straipsniai/4.pdf](http://www.nkd.lt/files/informacine_medzega/2-Moksliniai_straipsniai/4.pdf) .
- [7] PSHE Association. Disponible sur : <http://www.pshe-association.org.uk>.
- [8] PSHE Association. Disponible sur : [http://www.egfl.org.uk/export/sites/egfl/categories/teaching/curriculum/subjects/pshe/docs/The\\_Importance\\_of\\_PSHE.pdf](http://www.egfl.org.uk/export/sites/egfl/categories/teaching/curriculum/subjects/pshe/docs/The_Importance_of_PSHE.pdf)
- [9] David P. Farrington, Maria M. Ttofi: Campbell Systematic Reviews 2009: 6 School-Based Programs to Reduce Bullying and Victimization
- [10] Pistes pour l'enseignement. Disponible sur : [www.teachingideas.co.uk](http://www.teachingideas.co.uk)
- [11] ChildLine. Disponible sur : [www.childline.org.uk](http://www.childline.org.uk)
- [12] Peter K. Smith, Debra J. Pepler, Ken Rigby. Bullying in Schools: How Successful Can Interventions Be?
- [13] Dagmar Strohmeier, Gil G. Noam - John Wiley & Sons. Evidence-Based Bullying Prevention Programs for Children and Youth: New Directions for Youth Development
- [14] Psychology in the Schools - Volume 47, Issue 4 - Avril 2010 - Wiley Online Library
- [15] Adriana Battaglia, Battle against school Bullying
- [16] Violence Prevention Works. Safer schools, safer communities. Home of the Olweus bullying prevention programme. Disponible sur : <http://www.violencepreventionworks.org/public/index.page>
- [17] Bullying Statistics. Disponible sur : <http://www.bullyingstatistics.org/>
- [18] M. O'Moore, C. Kirkham. Self-esteem and its relationship to bullying behavior



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Project Number 511645-2010-LLP-IT-KA1-KA1SCR

- [19] Christina Salmivalli, Ari Kaukiainen, Leena Kaistaniemi and Kirsti M. J. Lagerspetz. Self-Evaluated Self-Esteem, Peer-Evaluated Self-Esteem, and Defensive Egotism as Predictors of Adolescents' Participation in Bullying Situations. - Personality and Social Psychology Bulletin. La version en ligne de cet article est disponible sur : <http://psp.sagepub.com/content/25/10/1268> By parents for parents. Ressources en ligne pour parents d'adolescents disponibles sur : <http://www.byparents-forparents.com/causesbullies.html>
- [20] Personality Cafe. Disponible sur : <http://personalitycafe.com/infp-forum-idealists/6674-do-bullies-have-low-self-esteem.html>
- [21] Joanna C. M. Cole, Dewey G. Cornell, Peter Sheras. Identification of School Bullies by Survey Methods, PROFESSIONAL SCHOOL COUNSELING,
- [22] Zaborskis A, Cirtautiene L, Zemaitiene N. Bullying in Lithuanian schools in 1994-2002. Institute for Biomedical Research, Kaunas University of Medicine, Kaunas, Lituanie, Medicina (Kaunas). 2005 ; 41(7):614-20.
- [23] NATIONAL REPORT ON STRATEGIC FRAMEWORK FOR EUROPEAN COOPERATION IN EDUCATION AND TRAINING (« ET2020 ») Lituanie. Disponible sur : [http://www.smm.lt/svietimo\\_bukle/docs/SMM%20National%20Report%20ET2020%20doc%20vertimas%20\(2\).pdf](http://www.smm.lt/svietimo_bukle/docs/SMM%20National%20Report%20ET2020%20doc%20vertimas%20(2).pdf)

#### **Espagne :**

Ortega, R. (2000). Educar la convivencia para prevenir la violencia. Madrid: Antonio Machado Libros.

Mosley, J. (1996). Quality Circle Time. Cambridge: LDA

#### **Royaume-Uni :**

[1] Department for Education 2011 Advice: Preventing and Tackling Bullying-advice for school leaders, staff and governing bodies.



Lifelong  
Learning  
Programme

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.